

## Les inscriptions au transport scolaire po

Rechercher



(/)

[Ma Région](#)

[Actualités](#)

[Aides](#)

[Particuliers](#)

[Professionnels](#)

[Accueil \(/\)](#)    [Aides \(/aides\)](#)

Financer le développement d'outils numériques de valorisation et de médiation des patrimoines

# Financer le développement d'outils numériques de valorisation et de médiation des patrimoines

Date limite du dépôt : 30/07/2022

[Imprimer/PDF](#)

## **Votre projet**

Intégrer les récentes innovations technologiques dans vos actions de valorisation des patrimoines. Plus précisément vous recherchez une aide pour financer l'utilisation d'outils numériques pour la médiation et l'aide à la visite : reconstitution 3D d'une architecture, de l'occupation d'un site paysager ou archéologique, dématérialisation d'objets patrimoniaux, création de parcours interactifs, ... **L'appel à projets "Patrimoine et numérique" peut soutenir votre projet.**

## **Montant et accompagnement proposé**

Nous pouvons financer jusqu'à 40% maximum des dépenses éligibles HT (ou TTC si vous n'êtes pas assujetti à la TVA), avec un plafond de subvention de 40 000 € par projet.

## Bénéficiaires et points d'attention

Cette aide s'adresse aux :

Propriétaires de bâti remarquable ou site paysager (protégé au titre des Monuments Historiques mais également vernaculaire), qu'ils soient publics ou privés

Musées de collectivités territoriales, associatifs et privés, sans distinction de labellisation « Musée de France » pour peu que leur projet s'inscrive dans tout ou partie des axes de développement prioritaires pour la Région

Acteurs du patrimoine (le projet doit s'inscrire dans tout ou partie des axes de développement prioritaires pour la Région)

## Prochaines étapes

### 1

Je constitue et je dépose un dossier de demande d'aide.

### 2

Ma demande est instruite.  
Si elle est recevable ou sélectionnée, elle est proposée **au vote des élus régionaux en Commission Permanente.**

### 3

Je reçois l'acte attributif et  
le renvoie signé.

**4**

**5**

Je constitue et dépose la  
demande de paiement. Elle  
est instruite.

Toute demande d'aide doit se traduire  
par la constitution d'un dossier de  
demande d'aide.

Sauf mention contraire :

veuillez déposer votre dossier de  
demande d'aide avant le début de la  
réalisation de votre projet.

seules les dépenses réalisées après  
la réception de la demande sont  
éligibles.

## Déposer une demande

### Dépôt du dossier de candidature avant le 30 juillet

Un dossier de demande de subvention complet doit être adressé à la Région Auvergne-Rhône-Alpes par courrier électronique : [patrimoine.numerique@auvergnerhonealpes.fr](mailto:patrimoine.numerique@auvergnerhonealpes.fr) (<mailto:patrimoine.numerique@auvergnerhonealpes.fr>)

Un comité de sélection se réunira à l'automne pour accompagner la Région dans les choix des projets. Le comité soutiendra (avis sur les dossiers retenus avant la prise en Commission permanente).

[Notice de l'appel à projets "Patrimoine et numérique" \(/media/877/download?inline\)](/media/877/download?inline)

[Dossier-type à compléter Patrimoine et numérique 2022 \(/media/879/download?inline\)](/media/879/download?inline)

Voir la liste des projets sélectionnés précédemment :

[projets 2019 \(/media/880/download?inline\)](/media/880/download?inline)

[projets 2020 \(/media/881/download?inline\)](/media/881/download?inline)

[projets 2021 \(/media/882/download?inline\)](/media/882/download?inline)

Pour des pistes de co-financements et/ou trouver un prestataire en région, vous pouvez consulter :

[la boîte à outils \(/media/939/download?inline\)](/media/939/download?inline)

## Contact

Région Auvergne-Rhône-Alpes

Direction de la Culture et du Patrimoine, Service  
Patrimoines et Arts Plastiques

Lucile REUILLARD 04 73 31 85 82 /

[patrimoine.numerique@auvergnerhonealpes.fr](mailto:patrimoine.numerique@auvergnerhonealpes.fr)

(<mailto:patrimoine.numerique@auvergnerhonealpes.fr>)



Conseil régional  
Auvergne-  
Rhône-Alpes

### Lyon

1 esplanade  
François  
Mitterrand  
CS 20033  
69269 Lyon cedex  
2  
France

+33 (0)4 26 73 40  
00

Trams T1 et T2 -  
Arrêt Hôtel de  
Région -  
Montrochet

### Clermont-Ferrand

59 boulevard Léon  
Jouhaux  
CS 90706  
63050 Clermont-  
Ferrand cedex 2  
France

+33 (0)4 73 31 85  
85

Tram A - Arrêt  
Musée d'Art Roger  
Quilliot

[Mentions légales \(/contenus/mentions-legales\)](#)

[Données personnelles \(/contenus/donnees-personnelles\)](#)

[Accessibilité \(/contenus/accessibilite\)](#) [Plan de site \(/plan-de-site\)](#)

[Presse \(/ressources-presse\)](#) [Marchés publics \(/contenus/les-marches-publics\)](#)

[Venir à la Région \(/contenus/venir-la-region\)](#) [Contacts \(/contenus/contacts\)](#)

Gestion des cookies

(<https://www.auvergnerhonealpes.fr/contenus/mentions-legales>)  
(<https://www.auvergnerhonealpes.fr/contenus/donnees-personnelles>)  
(<https://www.auvergnerhonealpes.fr/contenus/accessibilite>)  
(<https://www.auvergnerhonealpes.fr/plan-de-site>)  
(<https://www.auvergnerhonealpes.fr/ressources-presse>)  
(<https://www.auvergnerhonealpes.fr/contenus/les-marches-publics>)  
(<https://www.auvergnerhonealpes.fr/contenus/venir-la-region>)  
(<https://www.auvergnerhonealpes.fr/contenus/contacts>)  
rhone-